



Mairie de Bourgoin-Jallieu
à l'intention de Mr André BORNE
et de Mr Gérald DESPONT

A Bourgoin-Jallieu, le 19 avril 2013

Messieurs,

Suite au dernier Conseil Consultatif du Quartier de Montbernier et de ses Coteaux et après consultation des riverains concernés par l'aménagement de la rue du Belvédère, nous venons vous donner notre accord pour la réalisation des travaux dans le cadre qui nous a été proposé ce mardi 9 avril 2013 :

- une première partie des travaux sera réalisée cette année selon le plan et les précisions qui nous ont été donnés, avec principalement une voirie reprise entièrement entre la rue de la Rivoire jusqu'à l'allée Beaupré ;
- et un engagement de la municipalité pour poursuivre ses travaux dans le même esprit à l'ensemble de la rue du Belvédère. Ils seront effectués si possible dans les 2-3 ans à venir.

A noter : Les riverains souhaiteraient avoir un cheminement piétons côté Nord de la rue, dans le prolongement du trottoir existant jusqu'au 2ème arrêt bus (côté rue de la Rivoire) comme prévu sur le plan, puis côté Sud de la rue jusqu'à la rue de la Rivoire afin de sécuriser l'accès au ramassage scolaire pour les enfants et les jeunes venant des rues environnantes.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer Messieurs, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau de l'association

Guy SANLIAS
Yves MOULET

NB : Si besoin, nous nous tenons à la disposition du technicien ou d'un responsable de la voirie pour confirmer les choix d'aménagement de cette rue.